

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GLASTINT CONFIRME SON DYNAMISME EN ANNONÇANT 3 NOUVELLES OUVERTURES DE CENTRE AU DERNIER TRIMESTRE 2017

L'enseigne Glastint, qui a relancé en 2017 le développement de son réseau, confirme l'attrait de son concept auprès des candidats à la franchise. En effet, 3 nouvelles ouvertures de centres Glastint ont été signées en cette fin d'année à Lézignan-Corbières, Aix-en-Provence et Brest. A noter également le rachat d'un centre (Ajaccio) et le passage de centres Appicateurs Auto au statut de franchisés.

En deux ans, l'enseigne Glastint a traversé des épreuves qui l'ont poussée à innover et à se renouveler afin de maintenir sa position de leader national sur son secteur : réglementation sur le surteintage des vitres avant, lancement de l'activité de réparation et remplacement de vitrages, refonte du concept et déploiement d'une nouvelle charte graphique.

Début 2017, fort de son nouveau positionnement, Glastint a relancé le développement de son réseau. Une nouvelle dynamique qui porte ses fruits, puisque sur le 2^{ème} semestre, Glastint enregistre :

- 3 ouvertures de centres qui pratiquent les activités Automobile et Bâtiment :
 - o Glastint Brest : ouverture en octobre 2017, 3^{ème} centre d'un duo d'associés déjà à la tête des centres de Lorient et Vannes.
 - o Glastint Lézignan-Corbière, ouverture en décembre 2017.
 - o Glastint Aix-en-Provence, ouverture en décembre 2017.
- 1 rachat :
 - o Glastint Ajaccio : le centre a changé de franchisé en août 2017.
- 2 passages du statut 100% automobile au statut de franchisé à part entière (automobile et bâtiment) :
 - o Glastint Aurillac
 - o Glastint Bayonne

De nouvelles ouvertures sont en cours de signature et se concrétiseront dès le début de l'année 2018. De plus, l'enseigne Glastint a lancé en décembre 2017 son nouveau site internet, www.glastint.com, ainsi que les nouveaux sites de ses franchisés, qui présentent les activités proposées par chacun des centres.

Pour mémoire, les activités des centres Glastint :

- Automobile :
 - o Remplacement et réparation de vitrages (pare-brise...)
 - o Films pour vitrages (vitres teintées)
 - o Films de décoration de carrosserie pour les particuliers et les professionnels
 - o Films de protection de carrosserie
- Bâtiment :
 - o Films pour vitrages (Isolation, décoration, sécurité, santé)
 - o Films multisurfaces (décoration, rénovation, communication publicitaire...)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rappel sur les conditions pour devenir franchisé automobile et bâtiment :

- Droit d'entrée : 14 000 € HT
- Redevance : 5%
- Participation à la Communication Nationale : 2%
- Secteur géographique : exclusif
- Formation et accompagnement : 8 semaines

Aujourd'hui, GLASTINT, c'est :

- 65 centres en France et plus de 210 techniciens
- Deux activités : Pose de films pour l'auto et le bâtiment, et réparation et remplacement de vitrages
- Respect d'une Charte de qualité liée à la pose des films, à la réparation de vitrage et aux services
- Pour les films Automobile et Bâtiment :
- Pour le Bâtiment, une garantie jusqu'à 15 ans, un bureau d'étude technique national, un calculateur d'économie d'énergie
- Pour l'Automobile, une garantie jusqu'à 10 ans intercentre, la conformité au Code de la route
- Une Assurance 36 mois pour le remplacement du traitement de vitrages à l'identique en cas de bris de glace incluse dans les tarifs auto (selon les gammes)
- Plus de 1000 références de films dont de nombreuses exclusivités
- Des accords cadre dans le monde de l'automobile et du bâtiment (BNP Paribas Real Estate, Dalkia, Sanofi Aventis, Roche...)